

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
1^{ER} JUIN 2023

ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-trois, le 1^{er} juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le
Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 25/05/2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 16 - Nombre de votants : 17

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Pastureau, Garcia, Payet, Branco, Gault, Larsonneur (arrivée à 19h10), MM.
Charrier, Chaulet, Roussel (arrivée à 19h05), Didier, Le Grel, Moioli, Bussy, Malapeyre (arrivée à 19h15)

Absents excusés : M. Lasserre qui donne pouvoir à Mme Coureaud, Mme Lecroq et M. Le Grel

Secrétaire de Séance : Mme Foucher

Ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2023 à l'unanimité

DELIBERATIONS : toutes adoptées à l'unanimité des présents et représentés

1. Fête locale du 24 juin 2023
2. Convention relative au projet de parc photovoltaïque à Cavignac concernant l'utilisation du chemin rural n°13 Route du belvédère
3. Convention d'occupation du domaine public pour des panneaux directionnels rue Neuve et Impasse Lamothe
4. Demande du Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC 2023)
5. Subventions aux associations
6. Remboursement à la coopérative scolaire de Cavignac de fournitures concernant la réalisation du projet de peinture sur un mur de la cour de l'école

Questions diverses

A Cavignac, le 5 juin 2023

Le Maire
Guillaume CHARRIER